

OCBM du Hainaut : document préparatoire au point 3.1.3.2

Diagnostic de la zone de redéploiement ciblé

« Courcelles - Chapelle Lez Herlaimont - Roux »

1. Contexte

Lors de l'OCBM d'automne 2020, l'AOT a présenté un planning de redéploiement de l'offre qui envisageait d'entamer le redéploiement de l'agglomération de Charleroi en 2021. L'Organe y a recommandé de veiller à un alignement en termes de gouvernance régionale et de pouvoir travailler en bonne synergie avec la dynamique PUM qui se met en place.

Des rencontres ont été ensuite organisées avec les principales parties prenantes de l'agglomération de Charleroi (représentants de Charleroi-Métropole, l'IGRETEC et de l'OTW), il en est ressorti la volonté de pouvoir travailler, à court terme, sur quelques redéploiements ciblés, pour lesquels il y avait un besoin à court terme identifié et qui pouvaient être traitées sans attendre le PUM.

L'un de ces redéploiements ciblés est la zone Nord-Ouest de Charleroi (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles, Roux).

2. Caractérisation de la zone d'étude

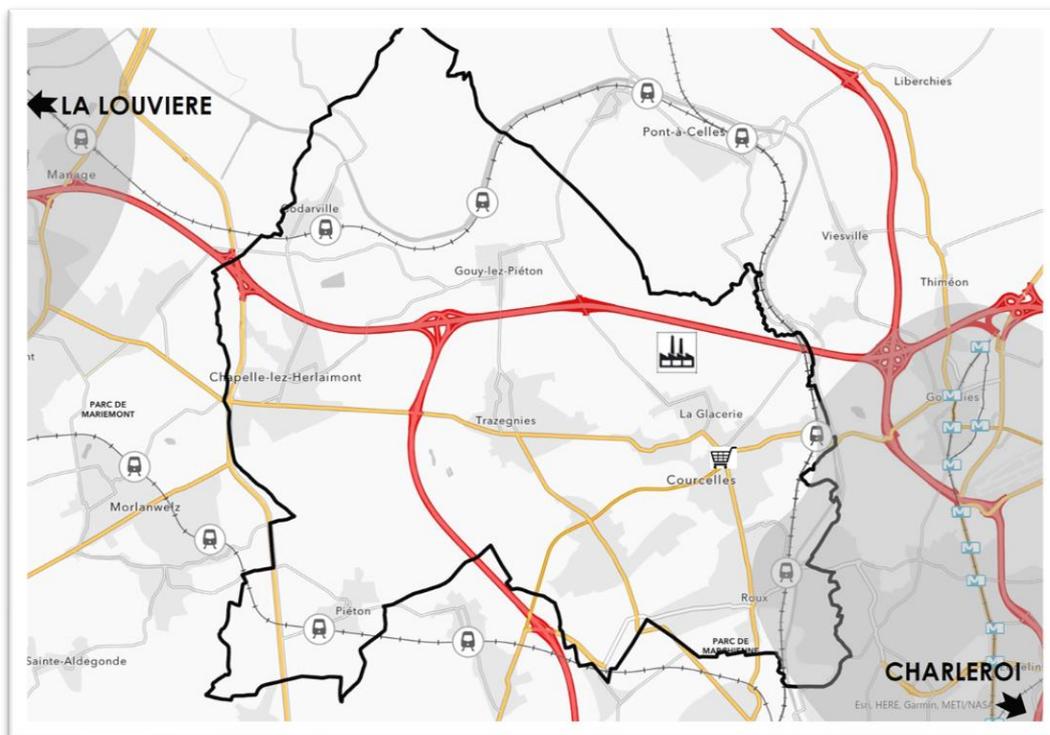
Le périmètre de la zone d'étude est composé des communes de Courcelles et Chapelle-Lez-Herlaimont et de l'ancienne commune de Roux.

Ce territoire se caractérise par des densités de population relativement importantes au regard de la moyenne régionale.

Mis à part le Parc d'Activités Economique de Courcelles, qui accueille plus de 1.500 emplois, c'est une zone principalement résidentielle. On retrouve un petit pôle commercial au centre de Courcelles.

Les deux principales centralités sont Courcelles et Chapelle-Lez-Herlaimont. La zone comprend également les villages de Roux, Trazegnies, Souvret, Gouy-Lez-Pieton, Pieton et Godarville.

La zone est située entre deux pôles urbains wallons d'importance, La Louvière à l'Ouest et Charleroi à l'Est.

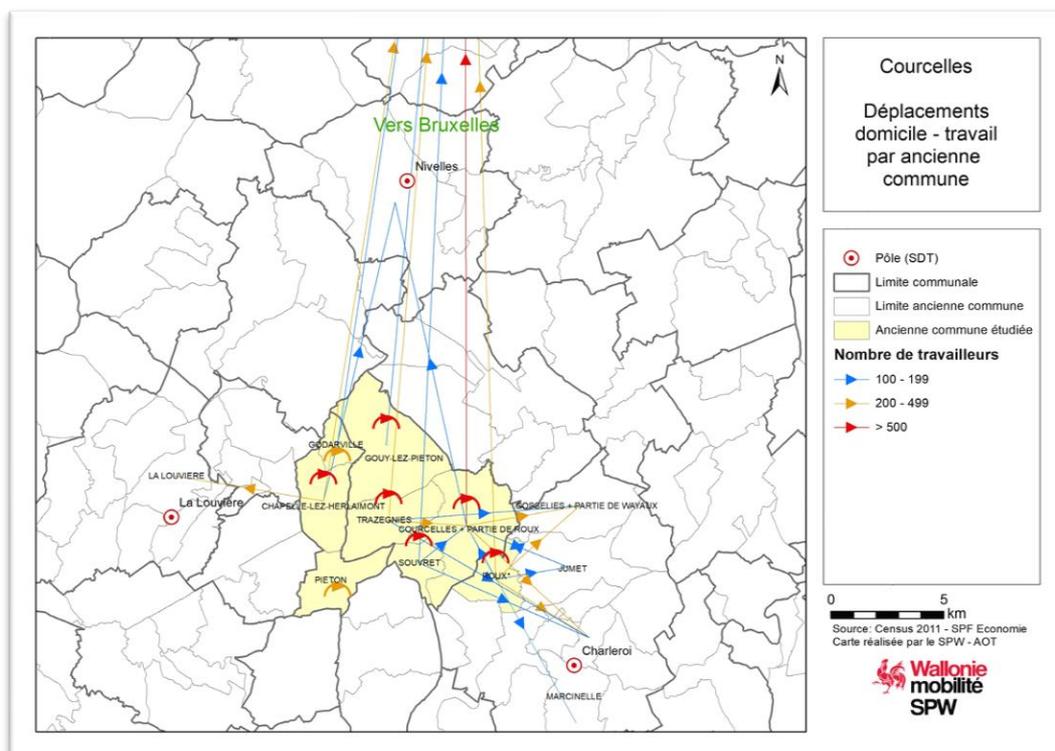


	Zone de redéploiement	Wallonie	Rapport situation actuelle de la zone de redéploiement / situation actuelle Wallonie
Emplois			
Nombre d'emplois	9089	1.145.273	0,79%
Densité d'emploi	133	68	
Population			
Nombre d'habitants	54.985	3.645.243	1,51%
Densité population (hab/km ²)	806	216	

3. Constats

Demande de mobilité

Une analyse des flux de mobilité domicile-travail et des flux de mobilité domicile-école (secondaires et supérieurs) a été réalisée (cfr détails en annexe).



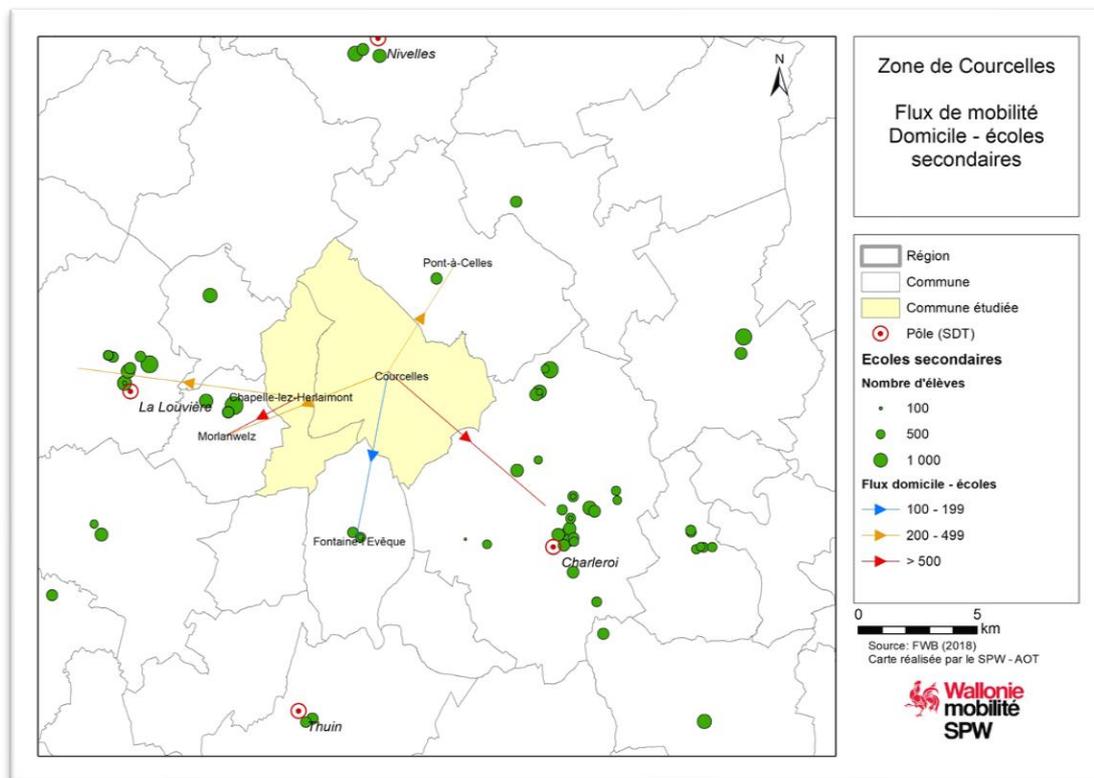
En ce qui concerne les flux domicile travail (Par anciennes communes – données Censur 2011), on observe des flux internes importants pour la plupart des localités de la zone (Chapelle-Lez-Herlaimont, Gouy-Lez-Pieton, Courcelles, Trazegnies, Souvret et Roux).

Mis à part Bruxelles, on observe des flux importants depuis :

- Courcelles, Trazegnies et Roux vers Gosselies ;
- Courcelles, Trazegnies, Roux et Souvret vers Charleroi ;
- Chapelle-Lez-Herlaimont vers La Louvière ;
- Chapelle-Lez-Herlaimont et Courcelles vers Nivelles.

En ce qui concerne les flux domicile-école, nous ne disposons pas de données à l'échelle des anciennes communes. Nous travaillons dès lors à l'échelle de la commune¹.

¹ Nous n'avons pas repris ici, à ce stade, la localité de Roux. En effet, Roux étant dans la commune de Charleroi, nous ne disposons que des chiffres pour l'ensemble de la commune qui ne reflèteront pas la réalité propre à la localité de Roux.



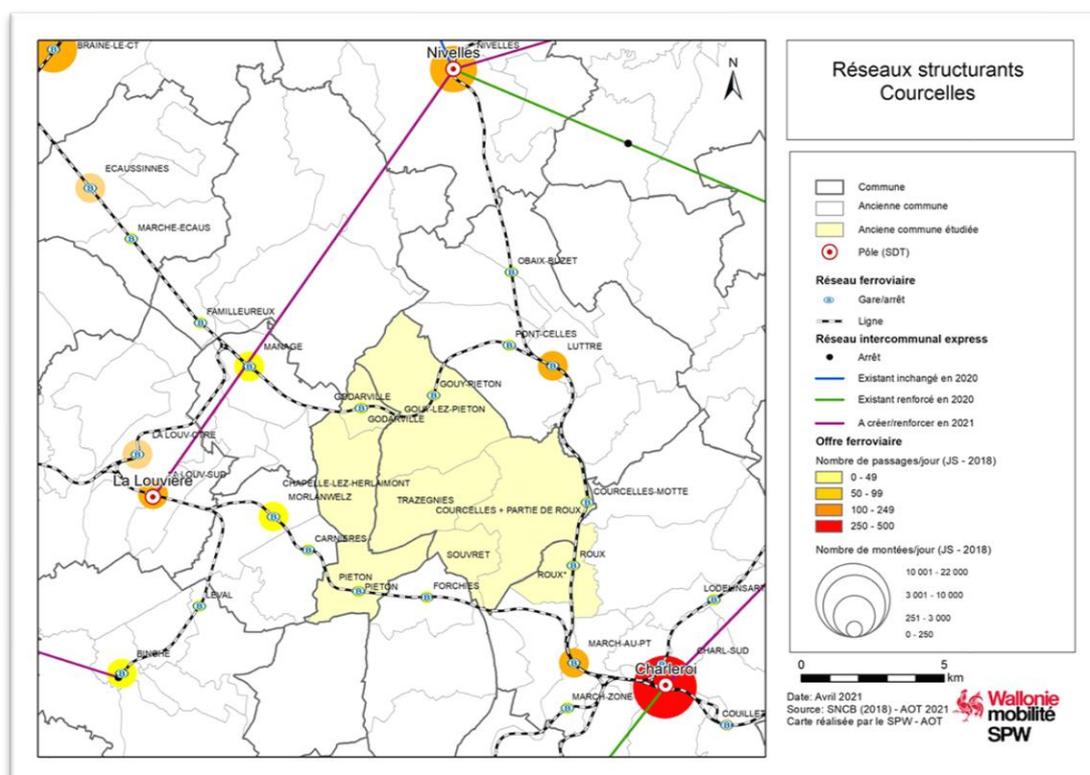
Le périmètre de la zone étudiée ne compte pas d'écoles secondaires. Les élèves doivent donc se rendre dans des établissements extérieurs à la zone.

Les flux domicile-école supérieurs à 500 élèves sont orientés depuis Courcelles vers Charleroi et depuis Chapelle-Lez-Herlaimont vers Morlanwelz. Les flux domicile-école compris entre 200 et 500 élèves sont orientés depuis Courcelles vers Morlanwelz et Pont-à-Celles et depuis Chapelle lez-Herlaimont vers La Louvière.

Les principaux pôles de destination de la zone sont donc Bruxelles, Gosselies, La Louvière, Charleroi, Nivelles pour les déplacements domicile travail. Morlanwelz et Pont-à-Celles viennent compléter cette liste pour les déplacements domicile-école.

Afin de compléter ce diagnostic, il sera demandé à l'OTW de réaliser une évaluation notamment des parcours scolaires afin de confirmer les liaisons pertinentes et l'adéquation du niveau de service avec le potentiel de demande.

Offre de mobilité



L'offre ferroviaire dessert la plupart des localités de l'entité. Seuls les villages de Trazegnies, Chapelle-Lez-Herlaimont et Souvret ne sont pas connectés au réseau structurant intercommunal.

4. Prochaines étapes

Il est proposé aux 3 communes de la zone concernée de participer à 3 ateliers pour coconstruire le futur réseau de transport en commun.

Un **premier atelier** est planifié en juin prochain. Y seront notamment conviés, outre l'OTW et un représentant de chaque commune (conseiller en mobilité, ...), des représentants de la Direction de la Planification de la Mobilité (SPW), de la SNCB, IGRETEC et d'autres parties prenantes du monde économique, ainsi que des représentants des usagers (Navetteurs.be, Tous à pied, ...).

Ce premier atelier sera l'occasion d'enrichir le diagnostic avec les connaissances des différents acteurs présents : ainsi, une carte des différents points d'intérêts (actuels et en projet) de la zone pouvant influencer la mobilité sera réalisée en

séance. Les participants seront ensuite invités à esquisser une première ébauche des liaisons pertinentes et du niveau de service de celles-ci.

Un **deuxième atelier** est planifié en septembre 2021. L'AOT y présentera l'ébauche de réseau cible, réalisée sur base des inputs du 1^{er} atelier. Les parties prenantes challengeront ces propositions régionales en vue de rendre l'esquisse finale la plus robuste possible. L'ensemble des participants auront dès lors l'opportunité d'exprimer leurs remarques et d'aiguiller les choix concernant la mobilité sur leur territoire.

Enfin, un **troisième atelier**, avec les élus des communes de la zone et des représentants de Charleroi-Métropole sera organisé en octobre 2021 en préparation de l'OCBM d'automne. L'AOT y présentera le projet de réseau cible affiné sur base du 2^e atelier, et soumettra aux élus les dernières questions restant en suspens.

5. Proposition d'avis de l'Organe

L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.

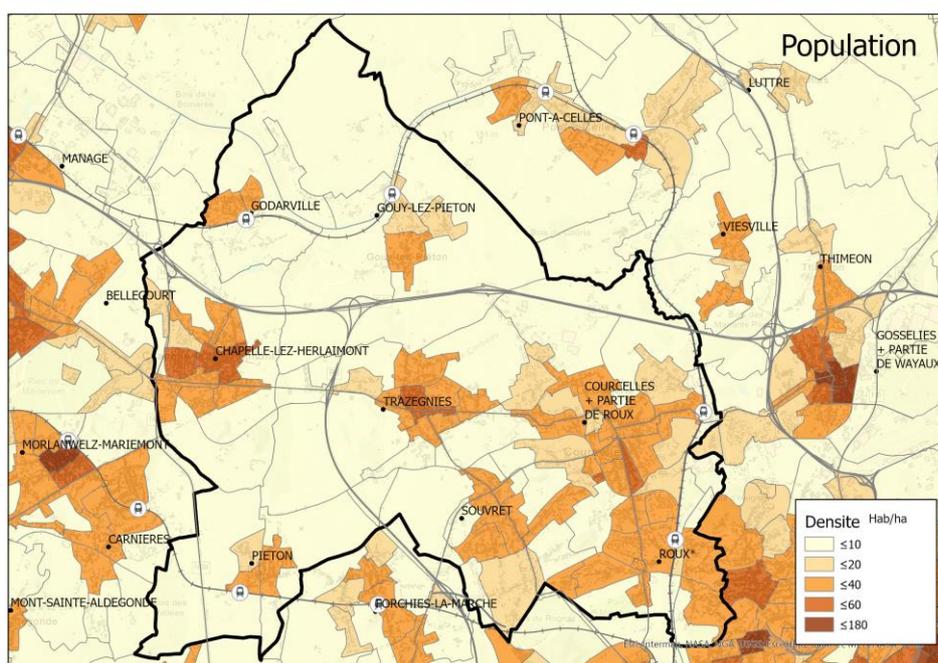
L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles et Charleroi) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone de redéploiement ciblé « Courcelles- Chapelle-Lez-Herlaimont – Roux », et de présenter pour avis le Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session à l'automne 2021.

De plus, l'Organe recommande à l'OTW de réaliser une évaluation des parcours scolaires. Ces données seront pertinentes pour challenger l'esquisse de réseau cible présenté lors du 2^{ème} atelier en septembre 2021.

6. ANNEXE : Diagnostic technique de la zone de redéploiement ciblé « Courcelles- Chapelle-Lez-Herlaimont- Roux »

6.1. Population

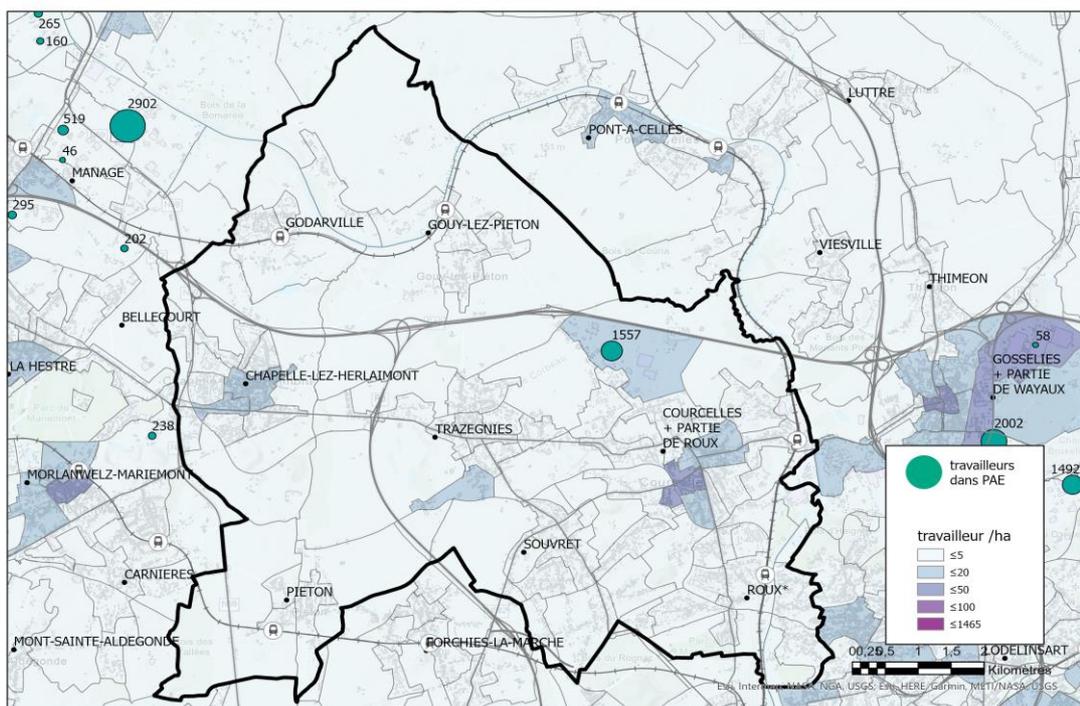
Anciennes communes	Nombre d'habitants (2019)
Courcelles	16.955
Chapelle-Lez-Herlaimont	9.941
Roux	8.983
Trazegnies	6.798
Souvret	4.158
Gouy-Lez-Pieton	3.378
Pieton	2.404
Godarville	2.392
TOTAL	54.985



La zone étudiée est relativement dense au regard de la moyenne wallonne. On retrouve des densités plus élevées dans les centres de Chapelle-Lez-Herlaimont et Trazegnies.

6.2. Emplois

6.2.1. Pôles d'emplois



La zone est située entre deux pôles d'emplois importants, les pôles de La Louvière à l'ouest et la zone de Charleroi à l'est.

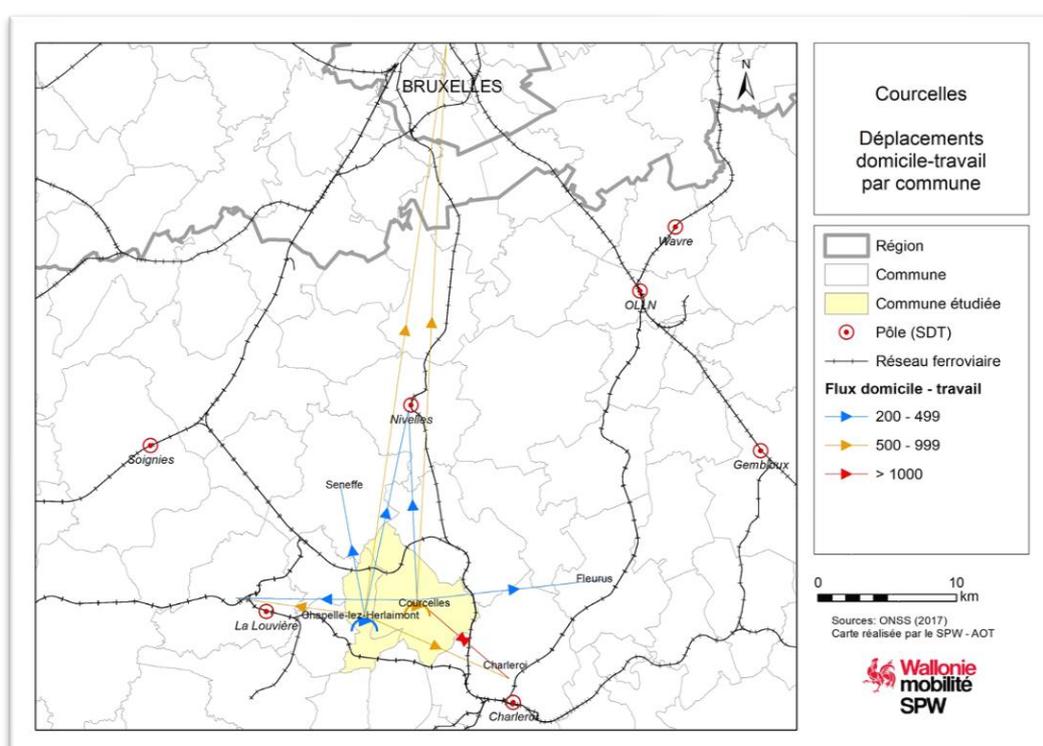
Au sein de la zone, on peut identifier 3 pôles d'emplois ; le PAE de Courcelles, le centre de Courcelles et, dans une moindre mesure le centre de Chapelle-Lez-Herlaimont.

6.2.2. Déplacement domicile travail

Les flux de plus de 200 travailleurs sortants et entrants dans le périmètre de travail sont représentés sur la carte ci-dessous (données ONSS 2017²) :

Depuis Courcelles, les principaux flux sont orientés vers Charleroi et Bruxelles. Des flux plus faibles se retrouvent vers Fleurus et La Louvière.

Depuis Chapelle-Lez-Herlaimont, les principaux flux sont orientés vers Bruxelles, Charleroi et La Louvière.

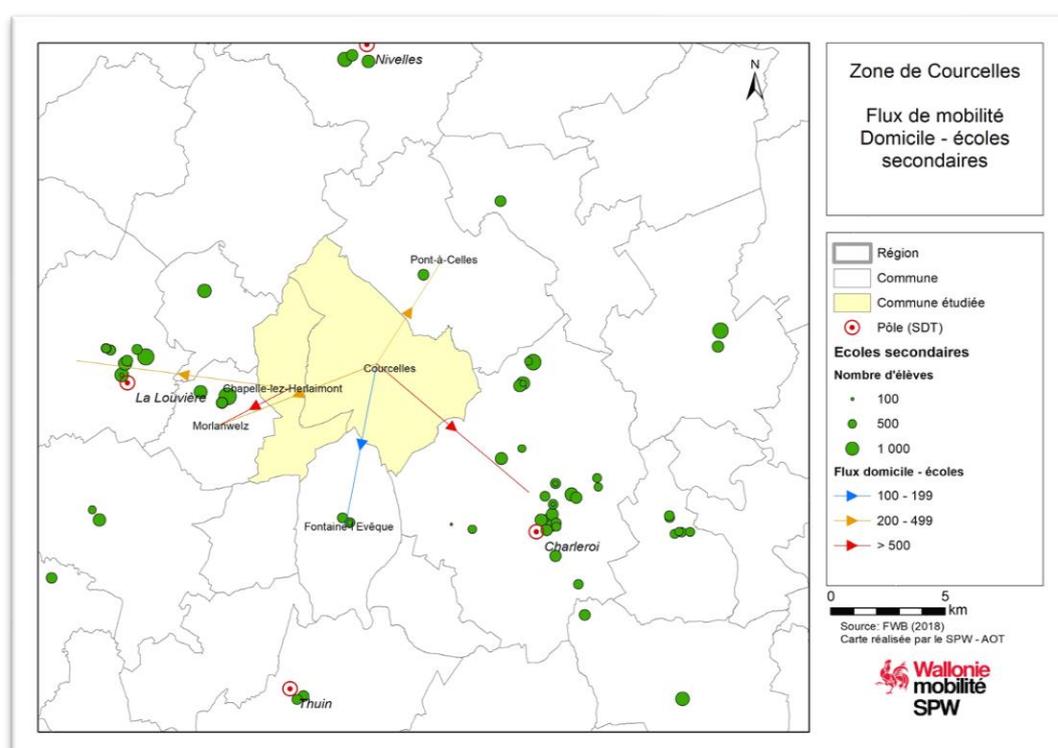


² L'ancienne commune de Roux n'est pas reprise ici car il s'agit d'un découpage à l'échelle de la Commune.

6.3. Déplacement domicile- école

6.3.1. Flux école secondaire

Les flux scolaires de plus de 100 élèves à destination des écoles secondaires de la zone étudiée et ayant pour origine une des communes de la zone étudiée sont représentés sur le schéma ci-dessous (Matrice O/D établissements de la FWB, 2018).



Les principales destinations des élèves habitant la commune de Courcelles sont Charleroi et, dans une moindre mesure Pont-à-Celles et Morlanwelz.

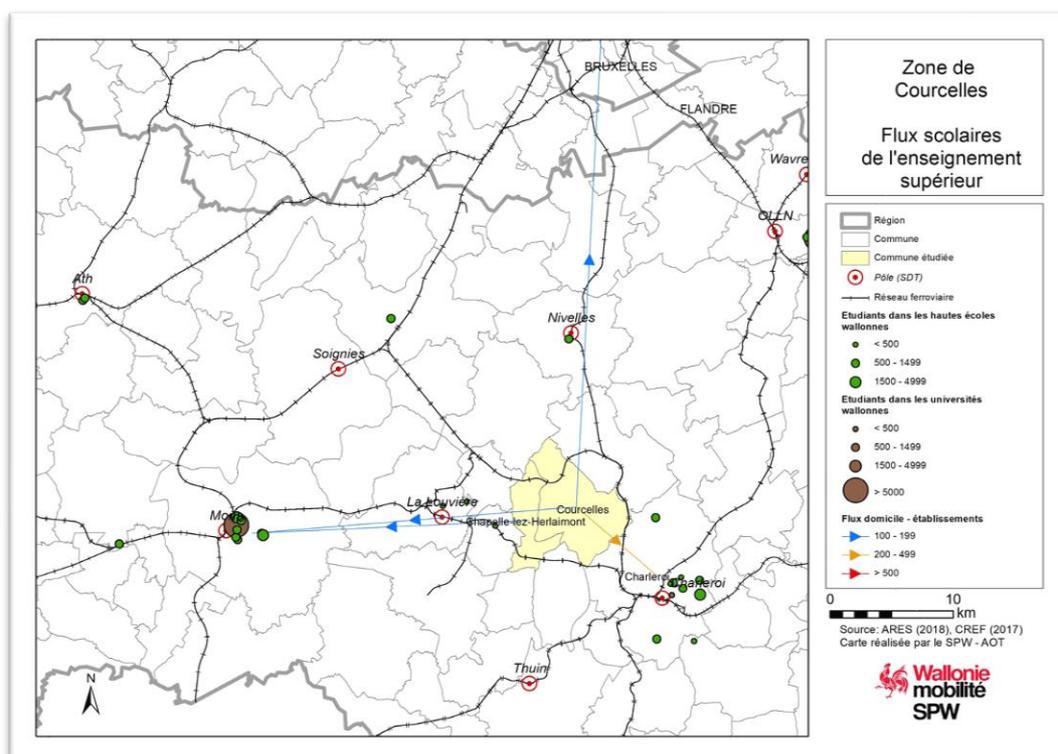
Les principales destinations des élèves habitant la commune de Chapelle-Lez-Herlaimont sont Morlanwelz et La Louvière.

Morlanwelz apparaît donc comme un pôle scolaire important pour la zone, en complément des pôles de La Louvière et Charleroi qui sont eux, des pôles multifonctionnels (emplois et scolaire).

6.3.2. Flux scolaire de l'enseignement supérieur

Les mouvements liés à l'enseignement supérieur (universitaires et non-universitaires) sont représentés sur la carte ci-dessous. Attention que les données

(données CREF 2016-2017 et ARES 2017-2018³) renseignent uniquement l'établissement fréquenté et le domicile de l'étudiant, sans renseignement sur les kots.



Les flux les plus importants sont orientés depuis Courcelles vers Charleroi. Mons apparaît également comme pôle de destination aussi bien depuis Chapelle que depuis Courcelles.

³ Cref : Conseil des Recteurs des institutions universitaires de la FWB
ARES : Académie de recherche et d'enseignement supérieur

6.4. Réseau structurant – offre ferroviaire

Le territoire est encadré par un réseau ferroviaire dense. Seuls les villages de Trazegnies, Chapelle-Lez-Herlaimont et Souvret ne disposent pas de gare. La plupart des gares sont desservies par une desserte de type « locale » (train L), avec un train par heure et par sens entre 5h30 – 6h00 et 20h – 21h.

Comme d'indique le PICM de Courcelles-Chapelle-Lez-Herlaimont-Morlanwelz, « ce niveau de desserte, de l'ordre d'un train par heure entraine pour les habitants, une faible flexibilité dans l'organisation quotidienne des déplacements et rend le train moins compétitif au regard de la voiture. Pour autant, d'un point de vue du temps de parcours pour rejoindre les deux pôles de La Louvière et Charleroi, le train est plus que performant⁴ ».

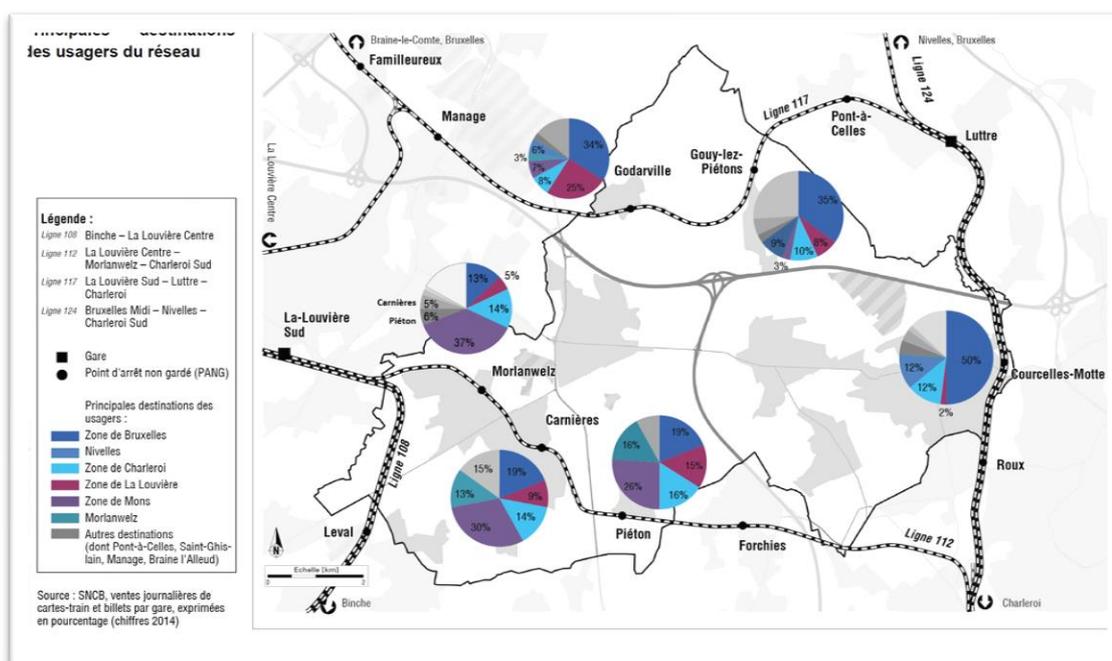


Figure 1 : Destination des usagers utilisateurs du train (extrait du PICM de Morlanwelz, Chapelle-Lez-Herlaimont, Courcelles)

La carte ci-dessus, extraite du PICM de Chapelle-Lez-Herlaimont – Courcelles-Morlanwelz permet d'identifier les principales destinations des usagers utilisateurs du train. La destination des voyageurs est bien entendu corrélée aux lignes et connexions offertes. Les destinations principales sont Mons et Bruxelles. On remarque également le rôle local joué par le ferroviaire notamment depuis Piéton et Carnières vers Morlanwelz.

⁴ Plan Intercommunal de Mobilité de Morlanwelz, Chapelle-Lez-Herlaimont et Courcelles, Rapport des Phases 1 et 2

6.5. Synthèse des flux au regard de l'offre structurante

6.5.1. Synthèse des principaux flux domicile-travail (par anciennes communes)

Flux de déplacement (domicile travail)	Liaison (anciennes communes)	Offre structurante
+ de 500 déplacements	Interne Courcelles	-
	Interne Chapelle-Lez-Herlaimont	-
	Interne Trazegnies	-
	Interne Souvret	-
	Interne Roux	-
	Courcelles – Bruxelles	Ferroviaire
Entre 500 et 200 déplacements	Interne Godarville	-
	Interne Pieton	-
	Roux – Bruxelles	Ferroviaire
	Trazegnies – Bruxelles	-
	Chapelle-Lez-Herlaimont – Bruxelles	-
	Courcelles – Gosselies	-
	Trazegnies – Courcelles	-
	Roux – Gosselies	-
	Roux – Charleroi	Ferroviaire
	Courcelles – Charleroi	Ferroviaire
	Chapelle-Lez-Herlaimont – La Louvière	-

6.5.2. Synthèse des principaux flux domicile-école (secondaire et supérieur) par commune (excepté Roux)

Flux de déplacement (domicile école)	Liaison (commune)	Offre structurante
Supérieur à 500 déplacements	Chapelle-Lez-Herlaimont – Morlanwelz	-
	Courcelles – Charleroi	-
Entre 500 et 200 déplacements	Courcelles – Pont à Celles	Ferroviaire
	Courcelles – Morlanwelz	-
	Courcelles – Charleroi	Ferroviaire
	Chapelle-Lez-Herlaimont-La Louvière	